

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Carbonne,  
Sur la révision du schéma directeur et le zonage d'assainissement de la commune de Carbonne.

Ces 2 procédures vont faire l'objet d'une enquête publique unique, prescrite par arrêté du maire de Carbonne, en date du 22 février 2018, en accord avec Réseau 31, syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne. Cette enquête publique se déroulera :

du lundi 19 mars 2018 - 14 heures  
au lundi 23 avril 2018 - 17 heures.

Durant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie de Carbonne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14 heures à 17 heures.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune : [www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr)

Monsieur François BOUDIN, ingénieur retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra, en mairie, les personnes qui souhaiteraient le rencontrer, les :

Lundi 19 mars 2018	de 14 heures à 17 heures
Jeudi 29 mars 2018	de 14 heures à 17 heures
Jeudi 5 avril 2018	de 14 heures à 17 heures
Lundi 16 avril 2018	de 14 heures à 17 heures
Lundi 23 avril 2018	de 14 heures à 17 heures

Pendant la période de l'enquête, toutes remarques ou observations pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- par écrit, à la mairie de Carbonne, siège de l'enquête, place Jules Ferry 31390 Carbonne,
- ou par courriel, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, à l'adresse suivante : [enquetePLU@ville-carbonne.fr](mailto:enquetePLU@ville-carbonne.fr)

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables à la mairie de Carbonne et à la préfecture de la Haute-Garonne, ainsi que sur le site internet de la commune pendant un an ; ils pourront être communiqués à toute personne physique ou morale qui en formulera la demande à Monsieur le Maire.

Fait à Carbonne, le 23 février 2018.

Le Maire,  
Bernard BROS

